

11

ÉTABLISSEMENT

→ **COLLÈGE JEANNE D'ARC**
→ St Léger, Le May, Bégrolles

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/25 pour l'année scolaire 25/26.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Léger, le May et Bégrolles.

→ vers Collège Jeanne d'Arc

Codes services		11A	11C
		LMMeJV	
BÉGROLLES EN MAUGES	Salle des sports	6:52	-
	Bocage	6:55	-
LE MAY SUR EVRE	Gare Routière	7:07	7:09
	Notre Dame	7:08	7:10
ST LÉGER SOUS CHOLET	L'Eriboire	7:13	7:15
	Martineau	7:15	7:17
	Audouins	7:17	7:19
	Eglise	-	7:22
	Prairie	-	7:23
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	-	7:35

→ vers St Léger, Le May et Bégrolles

Codes services		11B	11B
		Me	LMJV
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	12:05	16:55
ST LÉGER SOUS CHOLET	Prairie	12:14	17:04
	Eglise	12:15	17:05
	Audouins	12:17	17:07
	Martineau	12:20	17:10
	L'Eriboire	12:22	17:12
LE MAY SUR EVRE	Notre Dame	12:24	17:14
	Gare Routière	12:25	17:20
BÉGROLLES EN MAUGES	Salle de sports	12:32	17:27
	Bocage	12:35	17:30

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

□ Correspondance

- : arrêt non desservi